

## Travaux dirigés en fiscalité : MIAGE L3 et MID L2

### **Exercice 1 : impôt unique sur les traitements et salaires**

Mr ZOUNGRANA, est employé à la Société Oumarou Transport S.A « SOT S.A ». Il a, avec Stéphanie, son épouse légale, trois (03) enfants. Le premier a 26 ans et est inscrit en Doctorat dans une Université de la place. Les deux autres ont respectivement 23 ans et 19 ans et sont tous deux étudiants. Stéphanie est secrétaire de direction dans la fonction publique. Monsieur ZOUNGRANA perçoit mensuellement de la société un salaire de base de 200 000 FCFA. Un véhicule d'une valeur de 3 000 000 FCFA a été mis à sa disposition. Il est logé dans une maison dont le loyer annuel hors taxe est de 960 000 FCFA.

Autres éléments de rémunération :

- Indemnité de logement	= 60 000 FCFA
- Indemnité de fonction	= 55 000 FCFA
- Indemnités de transport	= 35 000 FCFA
- Prime de rendement	= 20 000 FCFA
- Allocations familiales	= 4 000 FCFA

### Travail à faire :

1. Déterminer le montant de l'IUTS mensuel de Monsieur Zoungrana ?
2. Déterminer le montant de la TPA mensuelle due par l'employeur ?

### **Exercice 2 : impôt sur les revenus fonciers**

Monsieur ESPOIR est propriétaire de trois villas qu'il a donné en bail à usage d'habitation pour un loyer mensuel de 275 000 hors taxes de francs CFA chacune. Il possède également un immeuble de type R+4. Le rez de chaussée est loué à une entreprise de BTP à 1 500 000 de francs CFA hors taxe le mois, le 1<sup>er</sup> et le 2<sup>ème</sup> niveau à un établissement d'enseignement pour un loyer mensuel de 4 500 000 francs CFA TTC . Au 3<sup>ème</sup>, il y habite avec sa famille et le 4<sup>ème</sup> est loué à usage d'habitation à un expatrié pour un loyer annuel de 6 000 000 de francs CFA hors taxe.

TAF :

- Déterminez l'IRF dû par Monsieur ESPOIR.
- En vous référant à chaque type de contrat de bail, sur qui pèse la charge de l'obligation de déclaration et de paiement de l'impôt à l'administration fiscale.